

Les finalités et durée de détention du service DIGIPOSTE sont les suivantes :

Services	Finalités	Base légale	Durée de détention
Création et la gestion de votre coffre-fort électronique « DIGIPOSTE »	Authentification lors de l'accès à votre coffre.	Disponible sous https://www.laposte.fr/particulier/politique-de-protection-des-donnees	
	Stockage et sécurisation de vos documents		
	Prise de photos dans le cadre de l'application mobile web : Localisation des photos	Consentement	Conservation des données nécessaires jusqu'à la suppression des documents par l'utilisateur ou du compte en cas de résiliation.
	Connexion aux organismes : Authentification à l'organisme choisi	Consentement	Suppression immédiate après résiliation de l'organisme
	Paiement de vos factures : Paiement de factures de fournisseur de service préalablement accepté par l'abonné	Exécution du service (contrat) Consentement	Conservation des données jusqu'à suppression de la facture par l'utilisateur
	Paiement de votre abonnement aux offres Digiposte, service de La Poste : Paiement des offres payantes dans le cadre d'une montée de service	Exécution du service (contrat)	Suppression au bout de 120 jours après la transaction
Ecoute et enregistrements de conversations téléphoniques dans la cadre d'appels avec le service client (appels entrants et sortants)	Amélioration de la qualité de service en évaluant un échantillon de contacts-clients lors d'appels entrants et sortants	Intérêt légitime	Conservation pendant la durée maximale de 3 mois à compter de la date de l'enregistrement. Les données des documents d'analyse ne comportent aucune donnée à caractère personnel.
Prospections et actions commerciales et marketing	- Réalisation d'opérations de prospection commerciale et de marketing par voie électronique et téléphonique (messages publicitaires, jeux concours, parrainage, toutes opérations promotionnelles, sondages, actions de fidélisation, etc...). - Analyse de vos données notamment pour personnaliser les services que nous proposons en fonction de votre profil, vous adresser des messages, communications personnalisées ou non, concernant des services. -Réalisation de jeux-concours	Intérêt légitime de La Poste s'agissant de la prospection : <ul style="list-style-type: none"> • Par téléphone • Par voie électronique dès lors qu'elle est destinée à des personnes d'ores-et-déjà clientes et que la prospection porte sur des services analogues à ceux déjà souscrits par ces personnes; Consentement des prospects/clients s'agissant de la prospection par voie électronique (SMS, email)	Conservation pendant 3 ans à compter du dernier contact ou jusqu'au retrait du consentement Conservation pendant la durée du jeu-concours + durée prévue dans le règlement du jeu (maximum 3 mois après la fin du jeu), sauf consentement à recevoir de la prospection commerciale

Gestion des activités commerciales	La gestion des opérations nécessaires au regard des services auxquels vous avez souscrit.	Exécution du service (contrat)	Conservation pendant toute la durée de la relation contractuelle, à l'issue de laquelle seules les données nécessaires à des finalités précontentieuses ou contentieuses sont archivées jusqu'à l'acquisition de la prescription légale. Le délai de prescription de droit commun en matière civile et commerciale est de cinq (5) ans. Les données sont conservées jusqu'à désinscription de l'abonné
	La gestion de notre relation commerciale avec vous, en incluant les réponses aux demandes de contact que vous nous adressez.	Intérêt légitime (amélioration de la qualité de service)	
	La gestion des adhésions aux newsletters	Consentement	
	La gestion de vos réclamations auprès du service client ;		
	Gestion du service après-vente ;	Exécution du service (contrat)	Pour la gestion des réclamations : conservation pendant 13 mois à compter de la date de réception de la réclamation Pour la gestion de vos demandes auprès du service après-vente : anonymisation à la clôture de votre demande et conservation des données anonymisées pendant 13 mois à compter de la clôture de la demande
	Réalisation d'enquêtes de satisfaction ;	Intérêt légitime (amélioration de la qualité de service)	Pour la réalisation d'enquêtes de satisfaction : conservation pendant 6 mois à compter de l'enquête Pour l'application mobile : sans connexion pendant 12 mois : suppression des données à caractère personnelle
	Saisine du médiateur	Consentement	Pour la saisine du médiateur : conservation pendant 10 ans

Pour les services suivants :

- Tenue de la comptabilité générale et auxiliaire
- Demandes officielles d'autorités publiques ou judiciaires habilitées à cet effet
- Gestion des demandes d'exercice de droits
- Gestions des impayés, des contentieux et des litiges
- Détection, prévention et lutte contre la fraude et la cybercriminalité
- Gestion des demandes d'exercice de droits

L'ensemble des finalités sont disponibles : <https://www.laposte.fr/particulier/politique-de-protection-des-donnees>